

Point sur le marché de maintenance ProgrE – Un nouveau logiciel de comptabilité – Priorités du 1^{er} semestre 2012

Point sur le marché de maintenance ProgrE

Le GIP FCIP de Rouen porte le marché de ProgrE jusqu'au 31 mai 2012. Le GIP FCIP de Créteil prendra le relai, à minima pour les deux années suivantes, à compter du 1^{er} juin 2012.

Les participations annuelles des académies seront demandées chaque année en février - mars afin de pouvoir honorer la facture de l'éditeur en juin, date de renouvellement du marché. La participation de chaque académie figure en pièce jointe.

Les quatre académies qui n'ont pas encore réglé leurs participations pour la période juin 2011 – juin 2012, doivent régulariser leurs situations le plus rapidement possible auprès du GIP-FCIP de Rouen.

Cette année, la participation financière au marché de maintenance ProgrE, a été fléchée dans le BOP de chaque académie.

Un nouveau logiciel de comptabilité

Le logiciel de comptabilité, GFC, ne gère pas les instructions codificatrices comptables M9-1 ou M9-5, applicables au GIP. En conséquence, les GIP Greta devront à compter du 1^{er} janvier 2013 se doter d'un nouveau logiciel de comptabilité.

A ce jour, deux logiciels de comptabilité sont principalement utilisés par les GIP FCIP : Win M9 ou ERIC-S (Civitas). Une interface entre ProgrE et le logiciel de comptabilité est indispensable pour éviter des saisies en double et maintenir une cohérence dans le suivi de l'activité des Greta. Le ministère développera donc l'interface nécessaire pour un ou deux produits en fonction du choix des académies.

Après un premier contact avec ces deux fournisseurs, il s'avère que le coût des logiciels est susceptible de varier du simple au double en fonction des services demandés (paramétrages, formations) et du nombre de licences. Plusieurs scénarios sont possibles et il serait judicieux de mutualiser des services afin de réaliser de substantielles économies.

Priorités du 1^{er} semestre 2012

Afin d'aider les académies, le comité utilisateurs de janvier 2012 a défini trois priorités :

- reconduire et améliorer l'interface avec le(s) logiciel(s) de comptabilité,
- gérer des exports et imports de données pour éviter des ressaisies et aider aux regroupements de Greta,
- améliorer l'ergonomie pour faciliter les saisies.

ProgrE et la réforme des Greta

Désormais, avec ProgrE, les académies et les Greta obtiennent des informations de pilotage. Les Greta impriment les documents administratifs et de suivi de l'activité au quotidien. La plupart des académies ont personnalisé les éditions afin de les adapter aux demandes des Greta et de leurs clients.

Bien adapté pour la gestion de structures importantes, ProgrE permet notamment un suivi du recouvrement des factures. Il a pour objectif de produire des données de pilotage et de fournir des informations statistiques pour les clients internes et externes.

Une notice explicative sur les 15 indicateurs de pilotage disponibles au niveau Greta et académique a été déposée sur PLEIADE. (PILOTAGE -> PROGRE -> DOCUMENTATION-OUTILS -> DOCUMENTATION MINISTERE)

Philippe Henquet
Chef de projet ProgrE
philippe.henquet@education.gouv.fr